ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

GÉVAUD-HAND

Bulletin de la délégation départementale de la Lozère N° 2

SOMMAIRE

Édito.....p 1

Assemblée Générale.....p 3

1ers Etats Régionaux de l'Inclusion du Languedoc-Roussillon.....p 3

Sensibilisation.....p 4

Communication.....p 5

Vos droits.....p 6

Opérations ressources.....p 7

HandiDon.....p 9

Convivialité.....p 10

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Tel : 04.66.65.06.13

Immeuble Le Mazel - 35, rue du Collège - 48 000 Mende

http://dd48.blogs.apf.asso.fr

e-mail : **apfdd48@wanadoo.fr**

ÉDITO

Appel des 100 à Paris le 13 mai 2014

Le 13 mai a eu lieu, Place de la République, la grande manifestation de l'APF pour l'accessibilité qui avait nom **Appel des 100**. Appel de 100 Représentants APF venus de toute la France réclamer une meilleure accessibilité pour toutes les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les parents avec des enfants en poussettes. Je vous ai représentés avec la **Chanson de la Lozère** :

Neuville pour nous pas d'ministère Y a trop à faire en Lozère
A Matignon des escaliers Nous on ne peut pas y accéder
Hollande chez toi à l'Elysée Y a là aussi trop d'escalier
Du Languedoc au Finistère Depuis Paris jusqu'en Lozère
Dans les transports tout rest' à faire
De cette loi de 2005 Qui se termine en 2015
Des Ad'Ap et tout le boxon C'est pour bientôt notr' inclusion ?
Du Roussillon au Finistère Depuis le Nord jusqu'à Cerbère
Sur la voirie, tout rest' à faire
De cette loi de 2005 Qui se termine en 2015
Des Ad'Ap et tout le boxon C'est pour bientôt notr' inclusion ?
Socialistes ou UMP Vous sénateurs ou députés,
Oui nos élus, vous qui votez Combien d' valides ? D'handicapés ?
De cette loi de 2005 qui se termine en2015
Des Ad'Ap et tout le boxon C'est pour bientôt notr' inclusion ?
Pour nous c'est quand la liberté ?
Pour nous c'est quand l'égalité ?
Pour nous aussi fraternité.

Guy DUYCKAERTS
Représentant du Conseil départemental de l'APF Lozère

Dernière minute:

Un pré-projet d'Ordonnance relative à l'accessibilité a été présenté. L'APF a réagi vivement contre ce pré-projet en le qualifiant de **scandaleux et inacceptable en l'espèce !**

La secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, Madame Neuville, a répondu dans la presse en disant qu'il y aurait des améliorations; M. Le Président de la République, lors d'une rencontre avec les associations représentatives des personnes handicapées, a promis qu'il ne faudrait pas attendre 10 ans pour l'application de la loi de 2005. Mais il y a déjà eu beaucoup de recul, notamment sur les normes de construction.

Décidément, il faudra encore du temps pour notre inclusion !!

Tenez- vous au courant des dernières informations sur le blog APF de Lozère :
http://dd48.blogs.apf.asso.fr/

G. Duyckaerts

Non !!

La Liberté d'aller et venir, ne peut pas attendre 10 ans de plus !!

Ad'AP

Agendas d'Accessibilité Programmée

Il s'agit d'un dispositif nouveau **qui concernera tous les gestionnaires et propriétaires d'ERP (Etablissements Recevant du Public) existants.** Ce dispositif constitue **une phase déclarative, chiffrée et programmée, des travaux à réaliser pour mettre en conformité l'accessibilité de l'établissement.**

L'initiative des Ad'AP fait suite à une longue réflexion menée par la Sénatrice Claire-Lise Campion à la demande du Premier Ministre. Le groupe de travail animé par Madame Campion a achevé ses travaux. Son rapport a été remis à Monsieur Jean-Marc Ayrault, alors Premier Ministre, en février 2014.

Cela se veut être un dispositif incitatif qui soit conciliable avec le maintien de l'échéance légale de 2015.

Le gestionnaire doit déposer son Ad'AP au plus tard le 31 décembre 2014.

Après avoir eu 40 années pour rendre la France accessible, et constatant leur incapacité à mettre en place l'accessibilité, telle que prévue par la loi du 11 février 2005, nos hommes politiques décident, alors que ce sont les mêmes qui ont voté la loi de 2005, de reporter l'échéance du 1er janvier 2015, aux calendes grecques.

BRAVO MESDAMES !!

BRAVO MESSIEURS !!

Jean-Michel GUY
Directeur de la délégation Lozère

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
Mende 12 octobre 2013

Elle s'est tenue à Mende, dans les locaux du SAMSAH 48 (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés), que nous remercions.

Notre Assemblée Départementale s'est déroulée en présence de nombreux adhérents de la délégation, et invités dont M. Dupille Directeur Régional de l'APF – Mme Amarger, Conseil Municipal Mairie de Mende - Mme Ollier, Conseil Administration de l'APF - M. Morel à l'huissier, député de la Lozère

Ont été abordés, entres autre sujets :

- Nos orientations tant sur le plan Régional, départemental que local.
- L'importance de nos relais dans une dynamique de réseau et d'inclusion.

Ont également eu lieu de longs échanges sur le bénévolat et sur le développement de la sensibilisation en Lozère.

Nous avons profité de ce temps de rencontre et d'échanges pour fêter les 80 ans de notre Association autour d'un gâteau.

J-M. GUY

" ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION "
La Grande Motte 7 novembre 2013

Première édition d'une manifestation régionale pour favoriser l'emploi des personnes handicapées.

Organisés par l'APF et le réseau FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion).

- Témoignages de personnes handicapées salariées ou d'entrepreneurs handicapés ou non.
- Mettre en réseau les acteurs du monde du travail pour aller plus loin que les obligations légales.
- Signature d'une Charte d'engagement pour les entreprises voulant mettre en place une démarche favorisant l'inclusion.

Rendez-vous dans deux ans pour un bilan.

Initialement prévu en juillet ou août, le C.I.H. s'est finalement réuni fin septembre pour une Première. **Le résultat est DÉPLORABLE : La France ne sera pas au rendez-vous de son Accessibilité.**

Nous rappelons que l'échéance légale du 1er janvier 2015 reste inchangée.

Accessibilité : on recule mais pas pour mieux sauter !

Emplois : quelques mesures, mais les personnes en situation de handicap alimentent toujours le Pôle Emploi et toujours pas d'accessibilité pour les locaux de travail.

Inclusion : Veillez à la participation et la représentation des personnes en situation de handicap.

Jeunesse / enseignement : accompagnement des enfants pendant leur scolarité et amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'accès aux soins : peu de moyens pour un vaste sujet.

Malheureusement, pas de plan d'urgence.

❖ Sensibilisation

Collège Dupeyron Langogne 14 novembre 2013

Dans la continuité de la journée du 8 avril 2013, un professeur du collège Marthe Dupeyron de Langogne, Mme Pascal, nous a contactés pour organiser une session de sensibilisation au handicap pour les élèves de 6ème.

Monsieur Bernard (membre du Conseil départemental et animateur du Relais APF de Langogne) et Monsieur Guy (Directeur de la Délégation), ont rencontré Madame Pascal et M. Martin (Principal du Collège) pour le déroulement de cette journée du 14 novembre mais aussi pour que cette manifestation devienne pérenne en l'inscrivant dans le programme pédagogique de l'établissement ; ce qui devrait aboutir courant 2014.

Comme lors de notre précédente rencontre, ce fut constructif ; l'aide des professeurs étant nécessaire pour établir un bon contact avec les élèves, surtout les plus timides.

Après les questions et la théorie, nous sommes passés à la pratique en mettant les élèves en situation : pas facile d'utiliser un fauteuil roulant !!

L'équipement de la voiture était tout aussi intéressant : comment peut-on conduire quand les jambes ne fonctionnent pas ?

Merci à Madame Pascal, Professeur Principal de la Classe de 6ème et Monsieur Martin, Principal du Collège.

Raymond BERNARD, élu du CD et J-M. Guy

SENSIBILISATION... ET COMMUNICATION...

❖ Journée "intouchables"

Collège Achille Rousson
St Etienne Vallée Française 10 avril 2014

Organisée par quatre élèves du Collège, l'infirmière, le CPE et grâce à Monsieur le Proviseur, une journée dédiée au handicap s'est déroulée le 10 avril.

Objectifs de cette journée :

- Sensibiliser les élèves au handicap,
- Amener les élèves à constater que les personnes handicapées peuvent apprendre et se réaliser en fonction de leurs aptitudes, de leurs besoins, de leurs aspirations, comme tout individu.
- Faire connaître et valoriser les actions de proximité conduites au quotidien par les associations.

Le matin, l'APF a présenté son Quizz de sensibilisation au handicap devant une cinquantaine de collégiens.

Étaient présentes aussi, l'Association Artes de Boisset et Gaujac et la Fédération Gardoise des Aveugles et Amblyopes de France. L'après-midi, de nombreux ateliers se déroulaient dans la bonne humeur.

Essais de fauteuils roulants

Merci aux quatre collégiens et au Proviseur, Monsieur Coppola, pour cette bonne journée qui sera à renouveler.

G. Duyckaerts et J-M. Guy

SENSIBILISATION... ET COMMUNICATION...

❖Forum des Associations

Mende 7 septembre 2013

Nous y étions. Notre emplacement nous a permis d'établir de nombreux contacts. Répondre à diverses questions telles que "Quel est le prix d'un fauteuil ?", "Comment faites-vous au quotidien ?"
Lors du Forum, Monsieur le Sénateur-Maire de Mende, a proclamé que les subventions allouées aux Associations Mendoises étaient "sa décision".
Ne sommes-nous pas une Association Mendoise ?
Qu'en pensent nos adhérents Mendois ?

JM Guy

❖ Qui seront les meilleurs ?

Marvejols 29 janvier 2014

Dorian Plessix, élève en terminale Commerce au lycée Théophile Roussel de Saint-Chély d'Apcher, a organisé une action d'animation à Marvejols.
Épreuve importante pour l'obtention de son Baccalauréat.
Son action a eu comme projet d'organiser des animations à petits budgets pour ensuite en reverser les gains à la délégation APF Lozère.

C'est dans une ambiance chaleureuse que se déroula cette agréable journée.
Merci à Dorian pour son initiative et sa générosité, et nous lui souhaitons réussite et bonne continuation dans ses projets professionnel.

R. Portal

❖ Les Foulées de Canilhac

Canilhac 6 avril 2014

Dimanche 6 Avril avait lieu la 3ème édition des Foulées de Canilhac, 2ème course pédestre hors stade inscrite au calendrier national sur notre département.

Cette année la délégation de la Lozère de l'Association des Paralysés de France était présente sur la course. Jean-Michel GUY, son Directeur Départemental donna le départ.

Le stand de la délégation tenu par Dominique Parapel, (bénévole responsable du relais APF de Banassac) et le Directeur de la délégation, a permis de sensibiliser le plus grand nombre au handicap et aux problèmes d'accessibilité.

Christophe CARRILLO
Adhérent /bénévole

VOS DROITS :

❖ Renouvellement du fauteuil

Une CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) condamnée pour avoir refusé un renouvellement de fauteuil au motif que cela faisait moins de 5 ans que le fauteuil avait été changé !

Le délai de 5 ans n'existe pas dans la loi sauf pour des fauteuils roulants électriques d'une marque spécifique.

Dans la mesure où le changement de fauteuil est nécessaire, il doit être changé.

Art: L.165-I et R.165-I C.S.S.
: R.165-24 du C.S.S.
Arrêté du 26/06/2003 codification de la liste des produits et prestations remboursables.

❖ Electricité / Gaz Tarif social

Concerne les personnes disposant de revenus ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.) ou à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (A.C.S.)

Si votre revenu fiscal de référence annuel est inférieur à 2175 €

Si vous êtes allocataires de l'Allocation Adulte handicapé (A.A.H.) et de ses compléments (non imposables).

Les consommateurs n'ont pas de démarche particulière à effectuer, a précisé le ministère de l'Energie. Tous les nouveaux bénéficiaires identifiés par les organismes sociaux ou l'administration fiscale, recevront un courrier et bénéficieront du tarif social dès qu'ils seront identifiés par leur fournisseur.

Compte tenu du nombre de nouveaux bénéficiaires, cette identification sera nécessairement progressive. Afin que personne ne soit pénalisé, les principaux fournisseurs EDF et GDF-Suez, se sont engagés à appliquer rétroactivement les tarifs sociaux à compter du début novembre pour les nouveaux bénéficiaires.

❖ Taxe Foncière

La taxe foncière peut être diminuée de 10 % par le Conseil Municipal d'une Commune. C'est le cas à Mende.

Se renseigner auprès de sa Mairie.

VOS DROITS...

❖ L'aide à la complémentaire santé pour certains allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Depuis le 1er juillet 2014, certains allocataires de l'AAH peuvent bénéficier de l'Aide pour la Complémentaire Santé (ACS). Le plafond de ressources y ouvrant droit a, en effet, été revalorisé, passant de 10711 € à 11600 €.

Les allocataires de l'AAH percevant la majoration pour la vie autonome peuvent donc désormais y prétendre.
Mais toujours pas ceux qui touchent le complément de ressources.

Tous les allocataires de l'AAH restent également exclus de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) qui permet d'avoir droit à une protection complémentaire gratuite et renouvelable : le seuil de ressources a bien été revalorisé à 8592 €, mais pas assez pour leur permettre d'y avoir droit.
Une injustice dénoncée par l'APF qui pointe la difficulté, voire l'impossibilité, des personnes bénéficiaires de l'AAH à souscrire une complémentaire santé et demande que le plafond d'éligibilité à la CMU-C soit relevé pour leur en ouvrir le bénéfice

Plus d'infos sur :
http://www.ameli.fr/

VOS DROITS...

❖ Saisie des prestations des personnes en situation de handicap

Les saisies mises en place doivent respecter les limites à la saisissabilité des prestations pour personne en situation de handicap.

Certaines sont totalement insaisissables :

- Rente et capital pour accident du travail.

- Prestation complémentaire pour recours à tierce personne (PCRTP).
Articles L434-1 et L434-18 CSS

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA).
Article L232-25 CASF

- Assurance maladie, prestations en nature.
Article L322-7 CSS

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

OPÉRATIONS RESSOURCES

❖ Tombola "Pour Un Sourire" 2013

Le tirage de la deuxième édition a eu lieu le 14 décembre 2013 au centre commercial Hyper U à Mende.

Nous remercions une nouvelle fois les nombreux commerçants de Lozère qui nous ont soutenus dans notre action. Sans leur générosité concrétisée par des lots offerts, cette opération ressource ne pourrait avoir lieu. Leur soutien nous a permis d'étoffer notre liste de tickets gagnants.

Comme pour la première édition, les adhérents, bénévoles et donateurs de la délégation nous ont bien épaulés dans la vente de tickets.

C'est dans une ambiance festive de fin d'année que s'est déroulée la dernière journée de vente de tickets, suivie du tirage au sort en présence d'un Huissier de Justice.

Pour cette occasion, des clowns de la troupe de spectacle « Un, Deux, Trois….Soleils ! » nous ont accompagnés tout au long de l'après-midi, ainsi que la disco mobile « Laser 21 », qui présentait la délégation et animait notre vente.

Les bénéfices de cette opération, qui reste un temps fort pour notre délégation, permettent de répondre tout au long de l'année, aux besoins des personnes handicapées de Lozère.

OPÉRATIONS RESSOURCES...

Nous remercions une nouvelle fois les commerçants de la Lozère qui nous ont soutenus gracieusement dans notre action et sans qui nous n'aurions pas pu réaliser cette opération ressource.

Commerçants de Mende :

AFFLELOU, Rue droite ; AMBIANCES & STYLES, Halle de Ramilles ; AU 10, rue de la République ; Boucherie ROUVIÈRE, 32 rue du Soubeyran ; Brasserie "Le K'FÉ" Place de Gaulle ; Brasserie "LE PROVENCAL", Place du Foirail ; CAMARA Photo Soto, place René Estoup ; CANNELLE, rue du Soubeyran ; CAPADOCCE, rue St Dominique ; CORALINE, rue de la liberté ; DELMAS Chaussures, place au blé ; ESPINOSA, 17 bd du Soubeyran ; Matériaux MARTINAZZO, 21 route du Chapitre ; FRANCOISE, rue Droite ; GEVAUDAN BOISSON ; HYPER U, Les Ramilles ; JEFF DE BRUGES, Place Chaptal ; JOUPI, place République ; KRIS OPTIQUE, Av. des Gorges du Tarn ; KING JOUET , Halle de Ramilles ; Restaurant LE DUO GOURMAND, rue d'Angiran ; L'AVENIR FLEURI, rue de la République ; Restaurant LE MAZEL, 25 rue du Collège ; Institut de Beauté "LES JARDINS D'ALANA", 23 route du Chapitre ; Librairie-papeterie CHAPTAL, place du Général de Gaule ; Lingerie "A FLEUR DE PEAU", 30 rue Soubeyran ; LOISIR CRÉATIF, rue de la République ; LOZERE ANIMALERIE, Route du Chapitre ; M. BRICOLAGE, Route de Chabrits ; MAISON DE LA PRESSE, place d'Angiran ; OPTIC 2000, rue du Soubeyran ; OPTICIENS MUTUALISTES, Halle de Ramilles ; OPTICIENS VISALIS, rue d'Angiran ;

Pâtisserie BRINGER, 1 rue Droite ; PETIT CASINO, 1 rue d'Angiran ; Pharmacie LAUNE-MONER, Place au Blé ; Pharmacie SARAZIN, Place René Estoup ; PHILDAR, rue de la République ; PLAY N'R, 19 Bd Bourrillon ; PLURIEL, place de la République ; SALVESTRI, rue Droite ; Tabac-presse SAVAJOLS, rue du Soubeyran ; SPORT 2000, Halle des Ramilles ; TOPAZE, 1 rue Arjal ; TROPIC LOISIRS, Bd Britexte ; YVES ROCHER, rue de la République ; ZEN BEAUTÉ, 14 bd du Soubeyran ;

Marvejols :

BAZARLAND, Av. Maréchal juin ; Institut de Beauté "FAME", 10 rue Carnot ; Joël DESSIMOND CREATIONS, rue de la République ; LE CENTON, 17 rue de la République ; LOZERE QUALITE TERROIR, rue de la République ; PASCAL OPTIQUE, 5 rue Carnot ; Pharmacie PITTEL, Place des Cordeliers ; SIMPLY MARKET, Av. Théophile Roussel ;

Aumont-Aubrac :

MAISON DE LA PRESSE, 8 place Portail ; SIMPLY MARKET, avenue de la Méridienne ;

Saint-Chély d'Apcher :

A,B, BIJOUX, 57 rue Théophile Roussel ; ESPRIT NATURE, rue Théophile Roussel ; Librairie LA PLUME D'OR, 111 rue Théophile Roussel ; Librairie LE ROUGE ET LE NOIR, 108 rue Théophile Roussel ; MAISON DE LA PRESSE, rue Théophile Roussel ; Opticien ATOL 84 rue Théophile Roussel ; PHOX PHOTO, rue Théophile Roussel ;

OPÉRATIONS RESSOURCES...

Langogne :

Bijouterie VERNET, 7 Bd Charles de Gaulle ; CATH'S, Av. Foch ; CROCH ET FIL, 2 Place de la Halle ; GAM VERT, Av. Jean-Moulin ; INTERMARCHÉ, avenue Jean-Moulin ; LIBRAIRIE DU VAL D'ALLIER, 5 bd Charles de Gaulle ; MAISON DE LA PRESSE, 4 avenue Foch ; MEDICAL DIFFUSION KAPEL, 17 Av. Foch ; NELLY COIFFURE, Av. Foch ; OPTICIENS ATOL, 22 place de la Halle ; Pharmacie de la Tour Denise, 4 bd Charles de Gaulle ; Pharmacie HINSINGER, avenue Jean-Moulin ; Pharmacie PLANTIER, 6 avenue Conturie ; SALVESTRI François, 15 Bd Notre-Dame ; WELDOM, Av. Jean-Moulin ; Boucherie GRENIER, (Boucherie Mobile).

Banassac :

CATENA BRICO DÉCO, Centre Commercial Av. du Lot ;

La Canourgue :

LOISIRS SPORTS DÉTENTE, Av. du Lot ; PHARMACIE DE LA CANOURGUE, Place du Portalou ; OPTIQUE BLANC, Av. du lot ;

Florac :

CARREFOUR MARKET, La Croix Blanche ; CLAIRE OPTIQUE, 28 Esplanade ; LA MAISON DU PAYS CEVENOL, 3 rue du Pêcher ; LE CHARDON, Esplanade ; MYLENE MYCOTON, Av. Monestier ; PHARMACIE, Av. Monestier ; P¨HARMACIE DU MARCHÉ, Esplanade ;

St Etienne Vallée Française :

ATELIER CHATERSEN, Cuyeirolles ;

Roselyne Portal
Chargée de mission

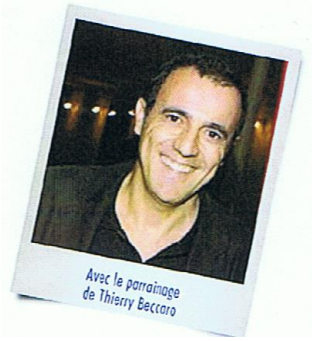

❖ Grand jeu national de l'APF

" HandiDon "

Une chance pour vous,
Une chance pour nous...

Notre tombola "Pour Un Sourire" fera place à la grande collecte de don, "handiDon", que nous organisons en Lozère.

Parrainé pour sa première édition par Thierry Beccaro, comédien et présentateur du jeu télévisé "Motus", **ce grand jeu national "handiDon" est notre nouvelle opération ressource qui nous permettra de poursuivre notre combat pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.**

Tout en nous soutenant, par **votre générosité concrétisée par votre don**, dans nos actions menées pour **les personnes handicapées de Lozère**, vous aurez la possibilité de gagner de magnifiques lots, tels qu'une Peugeot 2008, Séjour sportif, Séjour vacances, home cinéma, etc.)

Vous pourrez vous procure**r des tickets-dons à partir du 15 septembre 2014 à la délégation, au prix suggéré de 2 €.**

Grand week-end de collecte "tous ensemble" du 18 au 19 octobre. Nous serons dans la Halle du Centre Commercial Hyper U Cœur Lozère, le 18 octobre de 9h à 18 h.

Le tirage au sort aura lieu le lundi 15 décembre 2014 à 16h à Paris.

L'achat de ces tickets-dons sera également possible sur le site www.handidon.fr **à partir du 15 septembre.**

Merci pour votre contribution et votre participation

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

❖ Votre don c'est notre force...

Soutenir la délégation Lozère, c'est soutenir **ses actions pour une société ouverte à tous....**

Et ses missions...

- Œuvrer pour favoriser l'égalité des chances et la démarche citoyenne des personnes en situation de handicap moteur,
- Informer et sensibiliser,
- Défendre les droits, représenter et revendiquer,
- Impliquer les partenaires sociaux, institutionnels et politiques,
- Lutter contre l'exclusion et les discriminations,
- Soutenir et accompagner vers plus d'autonomie,
- Rompre l'isolement.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.

LA GALETTE DES ROIS
Samedi 18 janvier 2014

C'est dans une bonne ambiance que se déroule la dégustation de la galette des rois.

Alors que les discussions vont bon train....

Le roi d'un jour à déjà choisi sa reine.....

LA CONVIVIALITÉ À LA DELEGATION C'EST..

GOÛTER DE LA DÉLÉGATION
Samedi 21juin 2014

Pour fêter l'arrivée de l'été, les adhérents et bénévoles se sont rassemblés pour un après-midi convivial....

L'occasion de goûter diverses pâtisseries maison confectionnées par les uns et les autres....

Un grand merci aux adhérents et bénévoles présents qui ont participé à l'achalandage du buffet.

R. Portal

Notez.....

Vendredi 5 septembre 2014

- **Concours de Pétanque – organisé par l'Association "La traverse" et le SAMSAH48/SSIADPH**

Inscription avant le 19 août 2014 au 04 66 42 82 37

Samedi 21 septembre 2014

- **Pique-nique de la délégation – Salle des Fêtes de Langlade – Brenoux**

Inscription avant le 15 septembre au 04 66 65 06 13 ou 06 88 61 96 37

- **Forum des Associations - Halle St Jean – Mende**

Samedi 18 octobre 2014

- **Collecte HANDIDON – Vente de tickets – Halle Centre Commercial Cœur Lozère – Les Ramilles – Mende**

Pour aider à la collecte, contactez la délégation

Pourquoi adhérer à l'Association des Paralysés de France ?

L'APF compte près de 30 000 adhérents. C'est une force puissante pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap et de leur famille auprès de ceux qui nous gouvernent. Devenir adhérent, c'est être acteur de ce combat.

Bulletin d'adhésion

Pour souscrire une *cotisation familiale* dès aujourd'hui, merci de contacter votre délégation départementale.

À compléter et à retourner sous enveloppe *sans affranchir* à :
APF libre réponse 94134 – 75642 Paris Cedex 13,
ou *directement* à **votre délégation départementale.**

OUI, je souhaite (au choix) :

❑ **Adhérer pour 1 an à l'APF** DHNA13
25 € (montant de l'adhésion seule, sans abonnement) €

ou ❑ **Adhérer à l'APF et m'abonner** DHNA13 + AFAA13
pour 1 an au magazine *FAIRE FACE*
au prix spécial de **47 €** (au lieu de 58 €) €

et ❑ **J'apporte mon soutien à l'APF** (facultatif)
par un don complémentaire de : €

TOTAL de mon règlement : €

Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

L'adhésion est individuelle ❑ Mme ❑ Mlle ❑ M. FBULL13

Nom : .....

Prénom : .....

N° d'adhérent (facultatif) : .....

Adresse : .....

.....

.....

CP ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville : .....

Ci-joint mon règlement par :

❑ Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

❑ Carte bancaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04

Renseignements facultatifs :

Numéro de téléphone : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Adresse e-mail : ..... @ .....

Vous avez entre 18 et 25 ans ?
Votre 1re année d'adhésion est gratuite.
Contactez votre délégation départementale pour en savoir plus.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

L'équipe de l'APF délégation de la Lozère vous souhaite un

Dans un souci d'économie, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail, vous recevrez directement chez vous le bulletin de la délégation.

Comité de rédaction du Gévaud'hand : Guy Duyckaerts/Roselyne Portal/Jean-Michel Guy
Conception et mise en page : Roselyne Portal / Jean-Michel Guy

Gévaud'hand n°2 juillet 2014 tiré en 500 exemplaires.

Contact : Association des Paralysés de France - Délégation de la Lozère
Immeuble Le Mazel – 35 rue du Collège – 48000 MENDE

e-mail : apfdd48@wanadoo.fr Tel : 04 66 65 06 13

Blog de la délégation : http://dd48.blogs.apf.asso.fr